

Refuge forestier pour francophones

Articles

Le 16 juin 2008 | | 1 messages

Une idée bizarre est sur la table des négociations institutionnelles du gouvernement belge. Celle de créer un corridor pour faire un lien physique entre les territoires de la Wallonie et de Bruxelles. Est-ce une nouvelle histoire belge ? Pas du tout. Explication.

La Belgique est, composée de 3 Régions et de 3 Communautés. Les Régions sont la Wallonie, la Flandre et Bruxelles-Capitale. Les Communautés sont des communautés de langues : flamand, français et allemand. La Communauté flamande et la Région flamande sont fusionnées. La Région wallonne fait partie de la même Communauté que les francophones de la Région de Bruxelles-Capitale. La Région de Bruxelles-Capitale est bilingue, mais une majorité de francophones y vivent. Depuis quelques années, les communes tout autour de Bruxelles sont officiellement situées en Flandre. Mais dans ces communes flamandes, vivent beaucoup de francophones. Parfois une majorité. D'où le choc entre deux logiques. La logique du droit du sol : les Flamands veulent un territoire où ils se sentent chez eux. Et la logique du droit des gens : les francophones veulent continuer à pouvoir s'exprimer en français, partout dans le pays. Et, par exemple, avoir le droit de voter pour des candidats francophones qui les représentent.

C'est du choc de ces deux logiques qu'est né le problème de BHV. A cause du problème de BHV, on n'a pas eu de gouvernement pendant des mois. Et le dossier BHV doit avoir avancé pour le 15 juillet. Si on ne trouve pas de solution, il y aura une nouvelle crise entre Flamands et francophones. Les partis francophones ont donc proposé une solution : ramener en Région wallonne un corridor de 2,5 km². Un petit bout de la Forêt de Soignes. Pour l'instant, ce territoire est situé en Région flamande. Il rejoindrait la Région wallonne. Et ce couloir relierait physiquement la Région de Bruxelles-Capitale et la Wallonie. Il relierait donc les francophones dans les deux Régions où ils se trouvent. Cette idée n'est, heureusement, pas la seule chose que les francophones exigent pour scinder BHV. Mais cette idée est symbolique. C'est une sorte de démonstration par l'absurde de la logique du droit du sol. Cela veut aussi dire que si les Flamands touchent au droit des francophones, en scindant BHV, les francophones, eux, pourraient toucher aux territoires, au sol, des régions.

A lire : BHV, c'est quoi, ce bazar ?

Et aussi notre dossier : La dernière histoire belge (novembre 2007)